

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

A FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
P DÉPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRANÇAISE



DOMAINE : LETTRES ET LANGUES
ÉTRANGÈRES
FILIERE : LANGUE FRANÇAISE
SPÉCIALITÉ : SCIENCES DU LANGAGE

N° :

Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique
Par : Djihane Kireche

Intitulé :

*Le discours politique du président français
Emmanuel Macron: une approche
pragmatico-énonciative.*

Soutenu devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Qualité	Établissement
Mm Nawel Gharbi	MAA	Présidente	Université de M'sila
Mr Djamel Hamidi	MAA	Examineur	Université de M'sila
Mr Taieb Bendakfal	MAA	Rapporteur	Université de M'sila

Année universitaire : 2021/2022

Dédicace

Je dédie ce modeste travail,

A mes professeurs qui n'ont jamais hésité de partager leurs connaissances, ils m'ont tous appris.

A mes élèves avec qui j'ai énormément réappris.

A ma famille, ma force et ma fierté.

Remerciement

Mon souhait et mon rêve était toujours de vous rendre fière, ma famille !

Mes parents, mes chers trois sœurs, mes neveux et mes adorables nièces, c'est grâce à vous que je deviens meilleure chaque jour. Alors, merci !

Un si grand merci à monsieur Bendakfal Taieb, à qui je dois énormément, celui qui a mis sa pierre à l'édifice par sa présence, sa bienveillance et sa persévérance . Merci de me suivre tout au long de mon parcours ; hier, en tant que Normalienne à l'école normale supérieure et aujourd'hui en tant que mastérante. Ce chemin n'est sûrement pas fini.

Je tiens à remercier tous ceux qui prendront du temps à découvrir, lire et examiner mon travail.

Toute ma reconnaissance est à vous Allah le tout-puissant, Dieu merci pour tous ces bienfaits autour de moi.

Djihane Kireche

Introduction générale

Introduction générale

Le discours politique est le terrain privilégié de l'argumentation. Un terrain discursif où l'énonciateur met en œuvre des stratégies discursives permettant la persuasion de l'auditoire. Ainsi, il a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche en sciences du langage et de nombreuses analyses en contexte.

Le discours politique français, a beaucoup évolué ces dernières années, notamment avec la multiplication des causes en attente de résolution: relations internationales, enjeux politiques, environnement, besoins sociaux, pouvoir d'achat, question d'identité, etc. L'art oratoire est devenu de plus en plus important. Le champ politique français devient très concurrentiel et le climat socio-économique se voit de plus en plus compliqué. Ainsi, convaincre et persuader son auditoire s'avère une tâche très compliquée.

Le politicien est tenu de concevoir soigneusement son discours. Il doit faire appel aux différentes stratégies argumentatives afin de pouvoir accéder aux cœurs et aux esprits de son auditoire. Pour réussir son discours, l'orateur est appelé à bien analyser les deux situations intimement liées, la situation de communication et celle d'énonciation.

On considère généralement que tout discours est subjectif, c'est ce que plusieurs linguistes dont Benveniste et Orecchioni appellent «*la subjectivité du langage*» qui est la marque de la présence de l'auteur dans le discours «*il est pratiquement impossible de trouver un texte qui ne laisse pas influencer la présence du sujet parlant*» (Maingueneau, 2009 : 119).

La manifestation de la subjectivité dans le discours a inspiré les recherches linguistiques et a ouvert la voie à l'étude du phénomène de l'énonciation. Le domaine de l'énonciation s'est considérablement développé grâce aux réflexions de Benveniste et celles de Jakobson qui ont mis les jalons de l'analyse énonciative du discours vers la fin des années 50. Il devient aujourd'hui, un vaste champ de recherche qui attire les attentions de plusieurs chercheurs et linguistes, entre autres, on trouve les études de K. Orecchioni, D. Maingueneau, P. Charraudeau, etc.

Notre travail porte sur l'analyse du discours politique. C'est dans ce contexte que nous allons tenter une analyse de quelques extraits tirés des deux discours choisis du président de la république française Emmanuel Macron en mettant l'accent sur le phénomène de l'énonciation et celle de la subjectivité comme stratégies argumentatives.

Une motivation personnelle pour cette recherche est de comprendre comment un jeune politicien tel qu'Emmanuel Macron avait réussi ses discours devant le public français et une presse expérimentée.

Pour réaliser ce travail, nous avons opté pour une approche pragmatico-énonciative en nous inspirant des travaux de Maingueneau, et ceux d'Orecchioni pour répondre à notre problématique de départ.

Ceci étant, notre étude a pour objectif l'analyse des stratégies argumentatives présentes dans notre corpus choisi composé des deux discours d'Emmanuel Macron prononcés respectivement le 10 décembre 2018 et 21 septembre 2021 devant les gilets jaunes et les harkis.

La question principale qui se pose dans cette étude est la suivante

1. Comment se construit et fonctionne le discours du président français E. Macron ?

A cette question principale, vient s'ajouter d'autres questions:

2. De quels procédés énonciatifs se sert-il dans son discours pour persuader les français?
3. Quelles stratégies discursives met-il en œuvre pour cristalliser une image de soi crédible et séduisante ?

Pour répondre à notre questionnement, nous avons été amené à formuler les hypothèses *infra* :

1. Les indices d'allocution utilisés dans le discours politique assureraient une organisation argumentative ; à ce stade le recours du « je » à « vous » dans le discours macroniste sont considérés comme des moyens de séduction et de force argumentative.
2. La désignation de l'adversaire comme étant responsable du malheur et du chagrin du pays construirait une image de soi effective régie par une manipulation persuasive.

La présente recherche sera répartie en trois chapitres, une introduction et une conclusion.

Les deux premiers chapitres de cette recherche, qui inscrivent ce travail dans un cadre théorique interdisciplinaire, en l'occurrence, l'analyse du discours, l'énonciation et la pragmatique, vont puiser quelques concepts théoriques dans ces courants linguistiques nous permettant l'analyse et l'interprétation de notre corpus : ainsi, nous allons parler dans le premier chapitre du discours politique; puis, de l'approche pragmatico-énonciative dans le deuxième chapitre.

Le troisième chapitre sera consacré à l'analyse et à l'interprétation de quelques extraits tirés des deux discours d'Emmanuel Macron constituant notre corpus d'étude.

Au terme de ce travail de recherche, une conclusion générale fera le bilan de l'ensemble des résultats obtenus en revenant sur les analyses effectuées et en mettant en valeur leur pertinence théorique et heuristique.

Chapitre I :
Le discours politique

Introduction

Le discours dit politique est, au sens restreint, une forme de la discursivité par laquelle un (des) locuteur(s) cherche(nt) à conquérir ou conserver le pouvoir. Cette définition tend à faire du discours politique un discours de pouvoir. Sa conception s'explique par son importance dans la lutte pour le pouvoir. En effet, il est difficile d'imaginer une lutte politique sans discours politique.

Mais d'un point de vue plus large, le discours politique peut simplement être considéré comme un discours public sur les affaires publiques. En ce sens, toute forme d'expression ayant pour thème la gestion des institutions publiques, les personnalités politiques, les différents pouvoirs de l'État, les questions d'intérêt social et public appartient au discours politique. C'est donc un discours qui exprime une préoccupation pour une situation particulière.

I.1 La notion du «mot» en politique et ses enjeux réels

Les mots ont plusieurs caractéristiques qui sont particulièrement pertinentes pour le domaine du discours. Le concept de mot peut être traité de différentes manières. Premièrement, un mot peut être traité sous sa forme matérielle; ainsi, dans le domaine de l'écriture, c'est d'abord une unité graphique, et les mots donnés par une suite de lettres seront séparés par des espaces, qui se traduisent tous par un " dictionnaire". Chaque mot appartient à une catégorie syntaxique ou à une catégorie grammaticale : un mot peut être un pronom, un verbe, un adverbe, un nom, etc.

Deuxièmement, au niveau de l'analyse du discours, un mot a un sens, et ce sens peut varier selon son utilisation dans une phrase, par exemple : chambre peut signifier «parlement» ou «chambre», l'analyse du discours accorde une attention particulière au sens qui se construit, et se forme suivant les contextes et les situations, au fil des discours et les échanges avec autrui (KRIEG-PLANQUE, 2009).

I.2 Les enjeux sociaux en politique du lexique

Le lexique permet de présenter la réalité sous un certain angle, qu'il soit intentionnel ou non, le sens des mots peut avoir un impact considérable, comme le droit à l'avortement, le mot "fœtus" va tirer une position plus que le mot "bébé" pour le droit à l'avortement. Il en est de même pour des expressions telles «reconduite à la frontière» par rapport à «d'expulsion», «contribution» par rapport à «charge» ; ainsi, certaines expressions ou mots sont préférés à

d'autres afin de construire une réalité sociale ou de faciliter l'acceptation sociale de ce qui est annoncé.

I.3 L'implicite et le sous-entendu dans le discours.

I.3.1 L'implicite

Ce qui est implicite permet l'appréhension des énoncés en fonction des significations qu'ils peuvent apporter ou produire. Pour certaines personnes, le concept implicite n'existe qu'en le distinguant de l'explicite, donc un énoncé contient deux choses : le contenu explicite et le contenu implicite, l'interprétation complète et pertinente dépendra de la capacité intellectuelle du destinataire à saisir à la fois les deux types de contenu, «le sens caché» et «un contenu supplémentaire».

La notion d'implicite met parfois les politiques dans l'embarras, ce fut le cas de Valéry Giscard d'Estaing avec son slogan de campagne présidentielle en 1981 «il faut un président à la France». Ce slogan donne implicitement corps à la thèse selon laquelle «la France n'aurait pas de président». Certes, Valéry Giscard d'Estaing en assure la présidence depuis 1974 et brigue un second mandat. Ainsi, cette formulation implique que le président Valéry Giscard d'Estaing n'a ni l'organisation ni la capacité de gouverner le pays.

I.3.2 Les sous-entendus

Le sous-entendu forme une particularité des discours implicites. Il fait appel à une proposition qui est trouvée par le destinataire au moyen d'une interprétation ou d'un raisonnement ; le sous-entendu apparaît dans l'interprétation, au sens où il est déduit, imaginé par le destinataire, et pour ce faire, il faut connaître le contexte «psychologique, historique, social, situationnel, et interactionnel ... ». C'est pour cela que le sous-entendu a un caractère évolutif et changeant (KERBAT-ORICCHIONI, 2012).

Prenons pour exemple l'énoncé qui suit «la France est dans une situation budgétaire extrêmement fragile». Cette phrase dite par le représentant d'une nouvelle majorité politique sous-entend une accusation, car ce qui est retenu, c'est que l'ancienne majorité politique n'a pas fait son travail.

La même phrase dite par le président d'une majorité en exercice peut avoir un tout autre sens comme celui de «il est impossible actuellement de diminuer les impôts. On peut même comprendre qu'il faut les augmenter».

I.4 La valeur persuasive des sous-entendus dans le discours politique

Les sous-entendus ont une telle capacité à renforcer les convictions et les relations entre locuteur et destinataires que paradoxalement, le meilleur moyen de convaincre un auditoire d'une thèse n'est pas d'asserter explicitement cette thèse, mais plutôt d'amener l'auditoire à formuler lui-même celle-ci par raisonnement ou conclusion argumentative. Ainsi le sous-entendu est une façon non seulement de susciter la formation d'une idée dans l'esprit du locuteur, mais aussi de le convaincre de la force de cette idée.

I.5 La notion de flou et d'équivoque dans le discours politique

Le manque de clarté dans un discours est habituellement dénoncé comme un défaut; dans le discours politique cette méthode est souvent exploitée avec avantage. Rester dans le vague et cultiver les ambiguïtés sont des instruments du discours politique. Ils servent de détournement et d'échappatoire à une situation difficile, à aborder un sujet polémique en l'effleurant superficiellement, sans provoquer des remous chez les locuteurs. Il s'agit donc de parler sans déranger, d'aborder des sujets sans heurter les esprits tout en faisant accepter un message.

I.6 Le pronom personnel «nous» et l'utilisation du «on» en politique

Le discours institutionnel présente souvent une structure expressive similaire dans laquelle le destinataire se demande s'il doit se compter dans le «nous» qui lui est présenté, ou s'il doit s'en exclure. Dans les documents de communication interne, par exemple (newsletters, journaux d'entreprise, etc.), le lecteur -en l'occurrence un employé de l'entreprise ou un agent du service public concerné - ne sait pas vraiment s'il doit s'inclure dans ce "nous". "Satisfait de résultats brillants et de grandes ambitions ("Nous poursuivrons de grandes ambitions pour établir un centre d'excellence..."), ou si ce sont les résultats et les ambitions de l'organisation qui lui sont présentées d'en haut, et dont le lecteur travailleur est pris à témoin. La valeur instable du pronom «nous» peut non seulement faire en sorte que les lecteurs s'identifient à l'organisation, mais aussi éloigner ces mêmes lecteurs de ce «nous» institutionnalisé.

De ce fait, ce «nous» peut permettre au locuteur de s'identifier en tant que personne totalement intégrante d'une organisation comme il peut aussi expliquer qu'il se sente complètement à l'écart de ce «nous» institutionnel.

Prenons, par exemple, les grandes manifestations des syndicats réclamant le remplacement du ministre actuel; On pourrait lire sur une banderole «Monsieur un tel ne résoudra pas nos problèmes». Le déterminant possessif «nos» renvoie aussi bien aux manifestants, qu'aux habitants du pays tout entier.

1.7 Le pronom démonstratif «ça»

Le pronom démonstratif «ça peut désigner un ou plusieurs référents peu ou mal déterminés ce qui peut constituer un avantage en politique pour ébranler ses adversaires. Dans une campagne électorale un opposant politique traite de la difficulté des ménages à finir leurs fins de mois du fait de l'imposition trop élevée et il dira «les ménage n'en peuvent plus, ça ne peut plus durer comme ça». Dans cette phrase, le pronom démonstratif «ça» démontre tout à la fois la volonté de renouveau, une condamnation affirmée de l'existant, et une mise en garde contre la répétition de ce type d'événement (KERBAT-ORICCHIONI, 2008).

1.8 Code de communication du personnage politique

Le langage politique peut être assimilé à un code, un format spécifique de contenu. Il rappelle le mode de la plaidoirie, l'usage du discours politique ressemble en effet plus aux plaidoiries d'avocats qui s'affrontent qu'à celui d'un personnage incarnant le bien public, bien qu'il prétende représenter l'intérêt général.

Le langage politique peut être assimilé à un code, c'est-à-dire à une mise en forme particulière d'un contenu. Il renvoie au mode de la plaidoirie, l'usage du discours politique ressemble plus a un langage d'avocat qui s'affronte, entre eux qu'à celui de personnage incarnant le bien public, bien qu'il dise représenter l'intérêt général.

Les politiciens utilisent des symboles, des mythes et des métaphores; leur codage consiste à argumenter avec des astuces verbales ou des procédés rhétoriques qui vont leur attirer l'appui du public. Ces façons de parler ne concernent pas l'essence des enjeux, mais visent à convaincre le public au moyen de la forme.

Il existe de nombreuses techniques dont les plus courantes sont l'appel aux émotions, l'attaque personnelle, l'appel à l'autorité (AMOSSY, 2012).

1.8.1 L'appel aux émotions

L'appel aux émotions est l'un des procédés rhétoriques les plus fréquents dans le discours politique. La politique fait appel au cœur et à la tête, elle sollicite donc le plus

souvent la raison et les émotions, ces dernières constituent une excellente motivation à l'action politique, comme l'ont montré les campagnes pour l'enregistrement des armes à feu au Canada, survenue après la tuerie de polytechnique. Dans les débats politiques, les appels à la fierté ont toujours trouvé une résonance très particulière comme avec l'exclamation de George Bush «ce pays n'est pas en train de se désagréger, pour l'amour du ciel ! Nous sommes les États Unis d'Amérique».

L'utilisation des émotions a pour fonction de proposer des projets, à justifier des choix politiques en employant l'impuissance, la peur, le courage, l'indignation et la compréhension. Rappelons ici quelques phrases célèbres de politiciens canadiens et québécois «je n'ai jamais pensé que je serais aussi fier d'être Québécois» de René Lévesque en 1976, «un accord constitutionnel dans l'honneur et l'enthousiasme» de Brian Mulroney en 1984, «on a enfoncé une constitution dans la gorge du Québec» de Lucien Bouchard en 1993. Durant la campagne électorale fédérale de décembre 2005 et janvier 2006, Paul Martin a voulu s'approprier l'appel à la fierté nationale pour contrer ce même type d'appel habituellement utilisé par le bloc québécois.

1.8.2 L'attaque personnelle ou argument ad hominem

Il s'agit d'attaquer un homme politique en le mettant en contradiction avec ce qu'il a dit; ainsi un candidat à la présidentielle se verra reprocher ses déclarations antérieures, le but étant de faire ressortir une incohérence ou un manque de réalisme. On choisit aussi souvent de s'en prendre au programme politique de l'adversaire précisément pour mettre en évidence un de ses traits de personnalité détestable, comme l'incohérence, le manque de compassion, le manque de réalisme. C'est ce dernier trait de caractère qu'a voulu dénoncer Lucien Bouchard au sujet de Kim Campbell durant le débat en français de la campagne électorale de 1993, tout en joignant à son attaque le ridicule «votre plan réaliste (...) c'est d'espérer que les hypothèses magiques de M. Mazankowski se réalisent. Tous les économistes en ont ri (...) vous pensez créer de l'emploi à partir d'une espérance tout à fait académique, magique, qui va tomber du ciel... ».

1.8.3 L'appel à l'autorité

L'appel à l'autorité est un autre procédé rhétorique ; il tente de justifier la valeur du projet en associant l'opinion favorable d'une personne ou d'une organisation qui est hautement respectée, ou qu'on ne peut supposer être du côté de ses adversaires. Un exemple particulièrement frappant d'un tel argument est la référence aux maisons de courtage utilisée

par Jacques Parizeau lors de la campagne référendaire de 1995. Le chef du gouvernement québécois sortait de son veston de petits cartons et lisait les évaluations des maisons de courtage américaines prévoyant une relative stabilité économique en cas de souveraineté, ces maisons de courtage ne pouvant être soupçonnées de complaisances à l'endroit du projet, la publication de leurs prédictions servait à susciter la confiance dans la souveraineté-association. Ainsi, quand on s'appuie sur des «adversaires » officiels ou officieux pour faire valoir ses positions, l'effet est presque toujours garanti.

I.8.4 Le recours aux préjugés

Ce processus est conçu pour persuader en exploitant les croyances de son public. Les leaders utilisent ce processus soit pour disqualifier leurs adversaires, soit pour s'éloigner d'eux et insister sur leurs différences. Le préjugé le plus courant dans le débat est «les politiciens sont déconnectés de la réalité», «les politiciens se préoccupent peu de la classe moyenne». Une publicité télévisée du bloc québécois durant la campagne de 1997 illustre parfaitement le recours à cette technique « Les politiciens tiennent un langage superficiel ».

I.8.5 La fausse attribution

La fausse attribution de causalité consiste à associer un événement ou un phénomène à un autre événement ou phénomène qui s'est produit au même moment. Les partis d'opposition ont toujours établi un lien entre les difficultés économiques et la manière dont le pouvoir est gouverné. Ils lient des événements malheureux lors de missions politiques à la gestion de leurs adversaires, souvent sans manifestations ni explications exactes. Par exemple, ils utilisent la chance, le hasard ou le contexte international pour expliquer le succès de leur adversaire, tandis qu'ils associent leurs propres échecs à un manque de vision, à une mauvaise gestion et à des positions politiques infondées.

I.8.6 L'argument ad novitum

«L'argument ad novitum» comprend l'éloge des vertus du changement. Les nouveaux candidats ou les personnes inexpérimentées feront inévitablement l'éloge du changement et de la nouveauté. Ce concept se reflète également dans la promotion de la nouveauté, de la jeunesse et de l'âge. Même dans la soixantaine, ils sont toujours prêts à montrer leur énergie, leur forme et leur enthousiasme ; d'où la photo de 1998 de Jean Chrétien et Bill Clinton se frayant un chemin sur un muret. Elle a été généreusement offerte à un journaliste du Global and Mail.

I.8.7 L'argument ad antiquitatem

A l'inverse, "l'argument ad antiquitatem" consiste à vanter la valeur de l'expérience, une qualité largement exploitée en politique parce qu'elle est rassurante. La compétence est liée à la connaissance, à la continuité et à la familiarité. Par exemple, un chef de gouvernement cherche un nouveau mandat sur la base de l'argument ad novitatem et de l'argument ad antiquitatem : le chef a une longue expérience en politique, et il promet de promouvoir des projets innovants qui conduisent à des changements pour améliorer son gouvernement en sélectionnant ministres plus jeunes, plus en phase avec la société actuelle

I.8.8 L'argument dit strawman

L'argument dit strawman, ou épouvantail, consiste à déformer la position de l'adversaire et à la simplifier à l'excès afin de mieux l'attaquer et ainsi atteindre le but de le détruire. Une vision inexacte d'un projet adverse facilite l'attaque. Par exemple, le Parti libéral du Québec expliquait dans sa campagne préélectorale de 1998 que pour le Parti du Québec, « les patients sont moins importants que les piastres ». Un tel argument faisait non seulement du Parti québécois un épouvantail, mais provoquait aussi de la colère et d'autres émotions.

I.8.9 L'argument de la pente fatale

Ce type d'argument consiste à attaquer le projet de son adversaire sous prétexte qu'il provoquerait une action moins qu'idéale. De tels arguments font référence à des événements qui déclenchent des événements qui conduiront à des circonstances incontrôlables. La question constitutionnelle se prête bien à un argument fatalement biaisé : on peut facilement lier l'indépendance du Québec à l'atmosphère hostile des affaires britanniques, qui entraînera des fermetures d'usines, des pertes d'emplois et la misère. Dans un débat télévisé de 1994, Daniel Johnson liait l'élection du parti au début d'un nouveau référendum, avant de faire allusion aux difficultés économiques qui s'ensuivraient : "Dans quel entonnoir est le chef de l'opposition est - il emmène les Québécois.

I.8.10 L'argument dit d'excès de volonté et d'humour

Avec un argument dit d'excès de volonté, les adversaires sont accusés de rechercher des acquisitions volontaires d'objectifs qui ne peuvent être atteints que collectivement ou par un processus. Ainsi, on peut s'en prendre à la propension du gouvernement à se mêler des affaires économiques en prétendant que seul un environnement favorable, et non la volonté d'un ministre, peut créer des emplois. La bonne volonté de l'adversaire n'est pas en cause ici, mais la prééminence creuse de sa position. Quant à l'humour, qui est le dernier artifice

rhétorique étudié, il est assez rare dans le discours politique, rarement utilisé par les politiciens, et presque toujours pour détourner l'attention en focalisant les rires du public. Le but est de soulager la tension et de calmer le public par le sarcasme.

Tous ces précédents rhétoriques aident les personnalités publiques à persuader et à obtenir le consentement. En règle générale, ces indices verbaux n'ont que peu ou pas de lien avec notre questionnement et ne renseignent donc pas sur la nature de la question. On peut croire que la volonté de contrôler le débat public l'emporte sur la transparence, la rationalité, et même porte atteinte à la compréhension et à l'appréhension des vrais enjeux.

Conclusion

Ce chapitre nous donne une idée sur l'importance et la perversion du discours politique. Importance, car il traite de sujets qui concernent l'avenir de tous, mais perversité tant les astuces de langage, particulièrement les sous-entendus peuvent conduire les électeurs dans des directions qu'ils ne souhaitent pas.

Chapitre II

Énonciation et subjectivité dans le discours

Introduction

La volonté de dépasser la linguistique de la langue axée sur l'étude structurale des faits de langue a donné lieu à l'émergence des théories s'intéressant à la mise en fonctionnement du langage dans les discours, à savoir l'énonciation. Dans ce deuxième chapitre, nous explorerons les concepts de base de l'analyse du discours en découvrant des concepts clés pertinents pour notre thème de recherche. Nous nous inspirerons principalement de la théorie énonciative d'E. Benveniste et de Kerbrat-Orecchioni.

II.1. Définition de l'énonciation

Pour dépasser les limites de la linguistique structurale qui se contente d'une analyse distributionnelle des unités linguistiques dans les phrases, les linguistes se tournent vers le concept de l'énonciation. C'est le cheminement du principe d'immanence à l'expansion des objets linguistiques aux contextes de production. Le problème de l'énonciation s'est considérablement développé depuis les réflexions de Benveniste et de Jakobson à la fin des années 50.

À la suite des travaux de Benveniste, la linguistique de la prononciation s'est développée principalement en France. Ce dernier l'a définie comme «*la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*» (BENVENIST, 2004 :242).

La langue est un outil de parole, la prononciation et la réalisation concrète du langage par un individu. Benveniste affirme même que le discours désigne tout d'abord l'instance d'énonciation «*toute énonciation suppose un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière*» (BENVENIST, 2004 :243). En d'autres termes, s'engager dans une interaction signifie maintenir une certaine attention émotionnelle à son égard. Cela met l'accent sur la présence humaine dans le langage.

Benveniste considère que l'énonciation est un processus, une dynamique de la production du discours. Selon le même auteur, un dispositif formel d'expression est un instrument du langage vers le discours où il y a l'acte d'une part et le produit de l'acte d'autre part «*en tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir par rapport à la langue, comme un procès de d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices*

spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre» (BENVENIST, 2004 :243). L'énonciation est un acte d'individualisation et d'appropriation de la langue par un locuteur. L'orientation de l'analyse repose essentiellement sur l'acte de produire des énoncés pour souligner que le locuteur est un élément essentiel de la fonction langagière.

K. Orecchioni propose comme définition à la problématique de l'énonciation *«c'est la recherche des procédés linguistiques (schifters, modalisateurs, termes évaluatifs...etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement), se situe par rapport à lui problème de « La distance des unités énonciative»* (KERBAT-ORICCHIONI, 1997 :36). Il s'agit d'une tentative d'identification et de description des traces de l'énonciation. A ce stade, K. Orecchioni propose de complexifier le schéma de Jackson en enrichissant le cadre énonciatif.

Dans cette perspective, la linguistique de l'énonciation cherche à décrire la relation entre les énoncés et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif : énonciateur(s)/destinataire(s) et la situation de communication qui révèle les conditions générales de la production (les circonstances spatiotemporelles). Les traces linguistiques de l'énonciation de la présence du locuteur dans son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence sont ce que Benveniste appelle « la subjectivité du langage ».

D'autre part, un apport fondamental des réflexions de Maingueneau sur l'acte d'énonciation est de mettre en évidence les événements singuliers qui se construisent entre l'énonciateur et énonciataire particulier dans une situation donnée *«l'acte d'énonciation est un événement unique, réalisé dans des circonstances uniques»* (MAINGUENEAU, 1993 :55).

L'ambigüité qui s'attache au terme de l'énonciation a donné naissance à d'autres définitions, telle celle d'Ascombre et Ducrot *«l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle»* (Kerbrat-Orecchioni, 1980). L'énonciation est l'acte unique de production d'un énoncé dans une situation donnée.

II.1.1. Énonciation vs énoncé

A l'énoncé conçu comme objet-événement, tout à fait extérieur au sujet parlant qui l'a produit, [se substitue dans la perspective d'une linguistique de l'énonciation] l'énoncé objet fabriqué, où le sujet parlant s'inscrit en permanence à l'intérieur de son propre discours, en même temps qu'il y inscrit «l'autre» par les marques énonciatives (KERBAT-ORECCHIONI, 1997).

Par énonciation, nous entendons tout acte individuel de production d'un énoncé, adressé à un destinataire, dans certaines conditions de productions. Le sujet énonciateur s'inscrit implicitement ou explicitement dans son énoncé. Dans ce cas, l'énonciation n'est pas toujours perceptible. Cette discipline s'intéresse à la subjectivité dans le langage, c'est à dire la marque de position du sujet énonciateur qui se manifeste par des procédés linguistiques, ex : les embrayeurs (dits aussi déictiques), les modalisateurs, etc. C'est-à-dire des textes parlés ou écrits. Il est de nature matérielle. Elle peut donc être appréhendée par l'un de nos cinq sens, et, de plus, elle peut être reproduite, d'abord oralement puis par écrit. En bref, l'énoncé est le "dit", tandis que l'énonciation est le "dire".

II.2. La notion de subjectivité et les indices linguistiques de subjectivité

La notion de subjectivité est au centre des théories de l'énonciation. Pour Benveniste «*elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience* » (BENVENIST, 2004 :260). Elle indique ce qu'il faut faire de la personnalité du sujet parlant, de son état de conscience, de son affinité et de ses impressions. La subjectivité n'est donc que la capacité du locuteur en tant que sujet.

Kerbrat-Orecchioni est aussi de cet avis «*le discours subjectif, est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement, ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion alors que le discours objectif (...) s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel*» (KERBAT-ORECCHIONI, 2008 : 80). Il s'agit de retrouver les processus linguistiques (consignes, conditionnements, termes évaluatifs, etc.) par lesquels les locuteurs se placent dans leurs énoncés.

Tout discours est marqué par la trace de son énonciateur. Pour SARFATI, la subjectivité est l'essence même de la faculté de langage « *le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours* » (SARFATI, 2007 :19). En d'autres termes, le langage ne peut exister sans la subjectivité de son énonciateur.

La subjectivité met en évidence la présence d'une personne dans le langage en étudiant les différents dispositifs linguistiques qui sont les « indices spécifiques » à travers lesquels le locuteur exprime son point de vue, son rapport au monde, sa position par rapport au monde et par rapport à l'autre : les déictiques.

Ce type d'indicateurs de référence où le référent est identifié à travers l'énonciation est désigné par Jakobson par le terme «schifters», traduit en français par le mot embrayeur qui désigne une classe de mots dont les significations varient d'une situation à l'autre.

II.2.1. Embrayeurs et / ou déictiques

La prononciation représente une réalité extralinguistique à travers des énoncés, à travers des unités comprenant des «déictiques ». Dans les divers écrits sur le domaine de la linguistique phonétique, l'utilisation des termes déictiques et embrayeurs n'est pas très claire.

Ces mots n'ont pas de référence dans la langue et ne reçoivent le référent que lorsqu'ils sont inclus dans le message. L'utilisation de déictiques vise à clarifier les énoncés sur la prononciation.

Parmi les définitions des déictiques notons celle du dictionnaire linguistique et des sciences du langage

«On appelle déictique tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit ; au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) ; au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication. Ainsi, les démonstratifs, les adverbes de lieu et du temps, les pronoms personnels, les articles, sont des déictiques qui constituent les aspects indiciels du langage » (DUCROT, 1995).

E. Benveniste, qui pose le primat de l'énonciation propose trois types de déictiques, d'indices, liées à trois paramètres de la situation d'énonciation : je / ici / maintenant.

Kerbrat-Orecchioni qui a développé les travaux d'E. Benveniste considère les deux termes comme synonymes, elle en propose la définition suivante

« Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico référentiel (sélection à l'encodage, interprétation du codage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- Le rôle que tiennent dans l'énonciation les actants de l'énoncé.

- La situation spatio-temporelle du locuteur et éventuellement de l'allocutaire » (KERBAT-ORECCHIONI, 1997 :41).

Selon K-Orecchioni, les embrayeurs dits aussi déictiques comprennent des éléments avec des références contextuelles, tels que les pronoms à la première et à la deuxième personne et leurs possessifs qui leur correspondent, les localisations spatiotemporelles ainsi que les désignations démonstratives.

Contrairement à K-Orecchioni, les déictiques sont considérés, pour D. Maingueneau, comme un sous ensemble des embrayeurs *«à côté des personnes, il existe d'autre embrayeurs, les déictiques dont la fonction est d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur»* (MAINGUENEAU, 1987). D'après lui, les déictiques ne font référence qu'à des indices spatio-temporels et sont donc inclus dans la classe des embrayeurs avec les pronoms personnels.

II.2.1.1. Les indices des personnes

• La personne

Les pronoms liés à la personne comprennent d'une part les pronoms personnels je/tu, nous/vous et d'autre part les pronoms et les adjectifs possessifs auxquels ils correspondent :

- Déterminants possessifs : mon/ton, nos/vos. Livre (s) = le livre de moi, toi, nous, vous.
- Pronoms possessifs : le mien/le tien, le nôtre/le vôtre = le livre de moi, toi, nous, vous.
- Je / Tu – Nous / Vous.

Selon Benveniste, «je» et «tu», «nous» et «vous» correspondent aux véritables indices de personne, dans le sens où ils renvoient respectivement à une «réalité de discours», aux véritables personnes de la situation d'énonciation (locuteurs et interlocuteurs). Tandis que «il» représente un être animé, un objet ou une idée. La définition benvenistienne affirme que dans la situation d'interlocution, «je» et «tu» peuvent être inversés, et il ne peut y avoir une telle relation entre ces deux personnes et «il» puisque «il» en soi ne désigne spécifiquement rien ni personne.

Orecchioni, en revanche, va à l'encontre de la définition, même si les unités sont référentiellement "forme vide", elles ne le sont pas sémantiquement. Elle soutient que les pronoms personnels se réfèrent également à «*objets extralinguistiques et non à leur propre énonciation*» (KERBAT-ORICCHIONI, 1997 :49). Pour cette auteure «nous» et «vous» ne représentent pas les pluriels de «je» et «tu», ils sont plutôt considérés comme des «personnes amplifiées» qui peuvent être représentés par ce schéma que nous avons emprunté à Kerbat-Orecchioni :

- Le nous de majesté : substitut pur de je
- Le nous exclusif = le moi + d'autres personnes mais sans vous
- Nous = je + \emptyset = nous de majesté
- Vous + nous = nous inclusif restreint
- Vous + d'autres = vous inclusif large
- D'autres sans vous = vous exclusif

Quand à Benveniste, les pronoms personnels «je» et «tu», pour avoir un référent, renvoient à l'énonciation où ils apparaissent, la non-personne, quant à elle, ne renvoie pas à l'énonciation mais à la réalité objective.

Kerbat-Orecchioni ajoute des remarques sur la question des pronoms personnels ; dans les travaux de Benveniste, elle rejette l'idée que le pronom «il» assume une fonction de non-personne, sauf dans les cas des tournures impersonnelles ; pour elle «il»

en soi, c'est-à-dire hors l'actualisation, il ne se réfère spécifiquement à rien ni personne, sauf s'il reçoit un contenu référentiel précis de contextualisation.

II.2.1.2. Le temps

La temporalité est l'élément principal de l'acte énonciatif dont les déictiques temporels permettent d'exprimer le temps en localisant l'évènement par rapport à un moment pris comme référence, c'est «le moment où l'énonciateur parle».

Ces marqueurs signalent, par rapport au moment de l'énonciation qui leur sert de repère une situation de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité. Dans cette optique, Orecchioni considère que le choix des déictiques temporels se fait selon différents axes d'aspects qui « *mettent en jeu la façon (toute subjective) dont le locuteur envisage le procès, lequel peut être (quelles que soient ses propriétés objectives) dilaté ou ponctualisé, considéré dans son déroulement ou dans son achèvement «enfoui dans le passé» ou au contraire relié à l'activité présente* »¹.

II.2.1.3. L'espace

Les déictiques spatiaux sont des éléments de l'énoncé porteurs d'indications spatiales dont la référence est déictique, c'est-à-dire qu'ils renvoient au lieu de l'énonciation.

Selon D. Maingueneau, les déictiques spatiaux se subdivisent en deux groupes principaux : les démonstratifs «ce ... / ci/là» : pouvez-vous me prêter ce livre, les présentatifs «voici, voilà» : Tiens voilà mon père, et les éléments adverbiaux «ici/là/là-bas, devant/derrière, près/loin, en haut/en bas, à gauche/à droite» ; l'emploi de ces expressions dépend étroitement de la position du locuteur, ainsi il dépend aussi de la présence ou non des deux protagonistes au même endroit.

II.3. La modalisation

La prise en compte des modalités est essentielle pour interpréter et analyser les textes dans lesquels les locuteurs s'engagent.

¹ Kerbrat-Orecchioni, C., *Les interactions verbales : tome 1, Cahiers de praxématique* [En ligne], 18 | 1992, document 6, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 27 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3113> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3113>

Bally distingue deux dimensions dans tout discours: le modus et le dictum. Le modus indique l'attitude du locuteur envers la vérité de ce qui est exprimé, tandis que le dictum transmet le contenu propositionnel.

La modalisation est l'art de qualifier le discours en fonction de l'impression que l'orateur veut faire sur le destinataire.

II.3.1. Modalisateur et subjectivité

Parmi les indices d'énonciation, on appelle «modalisation» les éléments qui expriment une appréciation portée sur le contenu de l'énoncé (véracité, certitude) ou sur l'objet dont on parle (évaluation, sentiment). Nous appelons "modificateurs" des mots ou des expressions qui indiquent à quel point le locuteur adhère à l'idée exprimée. K-Orecchioni distingue deux aspects de la subjectivité : l'évaluatif et affectif.

La subjectivité se manifeste à travers différents types de modalisateurs. Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant (le choix et les modes des temps verbaux, des adverbes, des adjectifs, des noms, ...), mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé.

Selon Kerbrat-Orecchioni, nous distinguons deux aspects de la subjectivité :

- impliquant l'expression de tout sentiment du locuteur (adjectifs subjectifs émotionnels, tels que : bon/mauvais ; adverbes subjectifs avec des valeurs modales exprimant vrai, faux ou incertitude, tels que : vraiment, certainement, sûrement, évidemment ; les verbes de sentiment aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir ; les verbes locutoires qui dénotent un comportement verbal tel que : parler, dire, demander, ajouter, poursuivre, critiquer et les verbes d'opinion : estimer, trouver, penser, croire, savoir, être, les verbes perceptifs : sembler, paraître, avoir).
- L'évaluatif correspond à tout jugement ou évaluation axiologique ou non axiologique du locuteur.

➤ Les évaluatifs non axiologiques

« Cette classe comprend tous les adjectifs qui, énoncent un jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (...), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent »²

➤ Les évaluatifs axiologiques

Les évaluatifs axiologiques sont liées aux objets représentés par les entités, et elles déterminent le jugement de valeur, qu'il soit positif ou négatif. Leur usage varie selon la nature particulière du sujet exprimé et ils reflètent des positions psychosociales pour ou contre le référent. Par conséquent, ils sont doublement subjectifs :

1. Dans la mesure où leur usage varie (et cela de façon beaucoup plus sensible que dans le cas des dimensionnels par exemple) avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent la compétence idéologique ;
2. Dans la mesure où ils manifestent de la part de l'énonciateur une prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet dénoté³.

II.4. Les modalités

Nous distinguons la modalisation des modalités : les modalités sont le résultat, le produit dans l'énoncé du processus de modalisation. C'est l'une des manifestations de la subjectivité dans l'énoncé. Un énoncé est modalisé quand il contient une ou plusieurs modalités. Il faut maintenant distinguer deux types de modalités : la modalité de l'énonciation et la modalité de l'énoncé, et d'autre part l'attitude du locuteur face à son énoncé. De même, nous pouvons dire ceci :

- Les modalités d'énonciation font référence à l'attitude du locuteur dans la relation interpersonnelle avec l'objet de discours, c'est-à-dire que le locuteur invite l'interlocuteur à répondre à son comportement de parole.
 - Allons, mon amie, reste tranquille !
 - En es-tu sûre, ma nièce ?

² Kerbrat-Orecchioni, C., *Les interactions verbales : tome 1* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 18 | 1992, document 6, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 27 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/praxématique/3113> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxématique.3113>

³Ibid, p102

- Les modalités d'énoncé renvoient à l'attitude du locuteur face à son énoncé.

D'après Maingueneau « *Les modalités d'énoncés caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à la vérité, la fausseté, la probabilité, la certitude, la vraisemblance, etc. (modalités logiques) ou par rapport à des jugements appréciatifs (l'heureux, le triste, l'utile, etc., modalités appréciatives)* » (Maingueneau, 1991 : 112).

- La manifestation se prolongera certainement.
- Je crois que ce ne sera pas une période facile. Qu'il n'y aura pas d'obstacle sur notre chemin et que nous ne devrions pas faire certains compromis.

Conclusion

Les linguistes considèrent l'énonciation comme l'activité linguistique dans laquelle le locuteur s'intègre à son énoncé, grâce aux choix qu'il fait parmi les unités linguistiques dont il dispose. De ce point de vue, le locuteur est le premier responsable du choix du discours et des moyens linguistiques par lesquels il se met subjectivement, intentionnellement ou non, en situation d'énonciation.

Chapitre III

Analyse du corpus

Introduction

Après avoir mis en lumière les conceptions clés de notre recherche, nous entamons, dans ce dernier chapitre de notre recherche, l'analyse de notre corpus composé de deux discours du président français. Un chapitre qui sera consacré à l'analyse du phénomène de l'énonciation et celui de subjectivité dans le discours d'Emmanuel Macron.

Avant de commencer notre analyse, nous devons présenter brièvement la méthodologie de recherche adoptée dans notre étude.

III.1. Méthodologie de recherche

Pour analyser les deux discours en question, nous devons opter pour la typologie du Ducrot et Orecchioni qui affirment que l'implicite peut être interprétée sous forme de présupposé et de sous-entendu. Nous procédons d'abord à repérer et examiner les énoncés qui contiennent des présupposés en suivant la liste des marques lexicaux et syntaxiques proposée par Maingueneau et Orecchioni. Une conception a été déjà présentée et expliquée au niveau de notre chapitre théorique.

Nous procédons ensuite à aborder des sous-entendus pour les interpréter selon leurs contextes de production. Aussi notre analyse va se baser sur l'approche analytique descriptive des arguments. Ce processus est pour but d'aboutir en fin à la fonction de l'implicite dans les deux discours en question.

Pour la réalisation du présent chapitre nous débuterons par :

- La présentation et description du corpus
- Méthodologie et démarche à suivre
- les critères d'analyse
- le contexte français

III.2. Description du corpus

Il s'agit de deux discours, choisis d'Emanuel macaron durant l'année 2018 et 2021. Le premier discours est adressé au public français en général mais avec une spécificité remarquable aux jeunes français «gilets jaunes à l'occasion de leurs manifestations organisées chaque samedi». Notre analyse visera les aspects et procédés sémiotiques et rhétoriques inclus et organisés dans le discours du président français.

- **Le discours présidentiel N°1**

- **L'occasion du discours** : ce discours est adressé au public français lors des manifestations organisées par les «gilets jaunes», il a été prononcé, le lundi 10 décembre 2018.

- **Lieu de discours**: le palais de l'Élysée.

- **Moyen de l'allocution**: le discours a été transmis sur les chaînes télévisées françaises privées et publiques.

- **Public visé** : le peuple français en général et les gilets jaunes en Particulier.

- **Thème abordé**: les revendications des travailleurs sont légitimes, mais ; la violence ne règle jamais les problèmes, et ne construit jamais un État de droit.

- **Le discours présidentiel N°2**

- **L'occasion du discours** : ce discours est prononcé aux harkis Français, lors d'une réception consacrée à leur mémoire.

- **Lieu de discours** : le palais de l'Élysée

- **Moyen de l'allocution** : présence dans une salle, télévisé.

Pour le reste des français.

- **Public visé** : les harkis français en particulier et les français en général

- **Thème abordé**: l'annonce d'un projet de loi de reconnaissance et de réparation à l'égard des Harkis.

III.3. Méthode d'analyse

On a choisi l'approche descriptive analytique et la typologie du Ducrot et Orecchioni qui affirment que l'implicite peut être interprétée sous forme de présupposé et de sous-entendu. Au premier lieu, nous allons procéder à la délimitation de la situation d'énonciation dans les deux discours, puis, l'identification et la classification des **déictiques**(locuteur, lieu, date...) afin de pouvoir dégager la subjectivité du langage et l'ethos présidentiel de chaque discours. Ensuite, nous allons repérer quelques exemples de l'implicite, présupposés et sous-

entendu. Vers la fin, on analyse les données recueillies dans le contexte français pour mieux comprendre la stratégie discursive et argumentaire d’Emmanuel Macron.

III.4. L’analyse

Nous procédons notre analyse par

a) Le discours présidentiel N°1 :

L’énonciateur	Emmanuel Macron
Le destinataire	Gilets jaunes en particulier et aux français en général
Lieu de l’énonciation	La France
Moment de l’énonciation	10 Décembre 2018
Canal	Discours oral.
Sujet de l’énonciation	Les revendications des travailleurs et la violence commise lors des manifestations

Tableau 1 : Délimitation de la situation d’énonciation dans le discours N° 1

L’orateur	L’auditoire	Les déictiques Spatiaux	Les déictiques temporels
Emmanuel Macron	Les gilets jaunes		
Nous, notre, je, Nous, je, notre, Ma, m’, mes, me, Notre, nous, nos, Mon.	-Françaises -Français -vous -votre	En France(le lieu N’est pas Mentionné dans le Discours-lui-même)	-Ce soir -Aujourd’hui -Cette semaine

Tableau 2 : identification et classification des déictiques de discours N°1

En analysant les données recueillies dans le tableau ci-dessus, nous déduisons que le chef de l’État français s’adresse à ses concitoyens en les nommant par leur nationalité « Françaises, Français» en mettant l’accent sur une sorte de patriotisme, et

en même temps pour donner l'impression qu'il s'adresse à tous les citoyens français. Le président s'adresse à tous les français pour souligner que la cause est nationale et la stabilité du pays est un devoir commun. La préservation de toutes les propriétés publiques et privées fait partie de la responsabilité commune

« Mais aujourd'hui, c'est aussi avec notre projet collectif que nous devons renouer. Pour la France et pour l'Europe. C'est pourquoi le débat national annoncé doit être beaucoup plus large. Pour cela, nous devons avant toute chose, assumer tous ensemble tous nos devoirs. Le devoir de produire pour pouvoir redistribuer, le devoir d'apprendre pour être un citoyen libre, le devoir de changer pour tenir compte de l'urgence de notre dette climatique et budgétaire »¹

Puis, au fur et à mesure de son discours, il passe à une deuxième situation d'énonciation ou il met l'accent sur les gilets jaunes en reconnaissant leurs revendications. Macron qualifie les revendications des manifestants de légitimes et déclare bien comprendre leur colère. Le président essaye par le biais de son discours de calmer les émeutes par des explications, par le partage de responsabilité et par des promesses de grandes réformes pour l'avenir des enfants français en disant *« nous voulons bâtir une France du mérite, du travail, une France où nos enfants vivront mieux que nous »*.

Le président poursuit sa stratégie argumentaire en spécifiant son destinataire par le pronom «votre». Nous prenons à titre d'exemple l'expression *«pressant cette crise, je me suis présenté à votre suffrage pour réconcilier et entraîner ... »*.

Aussi, il emploie le pronom de pluriel « vous » pour désigner les gilets jaunes *« nous sommes à la tâche et je reviendrai m'exprimer devant vous pour vous rendre compte. Mon seul souci, c'est vous ; mon seul combat, c'est pour vous »*.

Il finit son discours par une promesse de grandes réformes, par l'utilisation des deux prénoms, par un jeu de lettre intelligent afin de persuader son interlocuteur en utilisant à la fois le pronom «je» et «nous». Cette stratégie argumentaire basée sur les sentiments de l'interlocuteur est beaucoup utilisée par le chef de l'État français pour influencer son destinataire *«vous voyez, nous répondrons à l'urgence économique et sociale par des mesures fortes... »*, *«je le veux aussi parce que c'est en pressant cette crise que je me suis présenté à votre suffrage pour réconcilier*

¹ Discours d'Emmanuel Macron pour les gilets jaunes 2018

et entraîner et que je n'ai pas oublié cet engagement et cette nécessité»².

Marques de subjectivité	Les adjectives	Les adverbs	Les verbes
Exemples tirés du discours.	<ul style="list-style-type: none"> - Inadmissibles - Irresponsable - Profond - Efficacies - Claires 	<ul style="list-style-type: none"> - Profondément - Lâchement - Suffisamment - Demain - Aujourd'hui. 	<ul style="list-style-type: none"> - je le veux pour nous tous - nous voulons bâtir une France..... - nous ne devons pas nous arrêter là...

² Discours d'Emmanuel Macron pour les gilets jaune 2018

Schéma N°1 : L'ethos présidentiel du discours N°1

Les actes de Langages	Acte locutoire	Acte illocutoire	Acte perlocutoire
<i>Exemples</i>	-Françaises, Français, nous voilà ensemble au rendez-vous de notre pays et de notre avenir. -Nous avons tous vu le jeu	-Les évènements de ces dernières semaines dans l'Hexagone et outremer ont profondément troublé la Nation.	-Le président Emmanuel Macron -S'adresse au grand public pour affirmer que la responsabilité est commune et tous les français sont concernés et ils doivent agir pour l'intérêt de la nation française

Tableau 3 : Subjectivité des langages dans le discours N°1

b) Le discours présidentiel N°2 :

L'énonciateur	Emmanuel Macron.
Le destinataire	Les Harkis français en particulier et aux français en général
Lieu de l'énonciation	La France.
Moment de l'énonciation	21 septembre 2021
Canal	Discours oral.
Sujet de l'énonciation	Une loi de reconnaissance et de dédommagement le chef de l'État a «demandé pardon» aux harkis au nom de la France.

Tableau 1 : Délimitation de la situation d'énonciation dans le discours N°2

L'orateur	- Je, nous, me, mon , la nôtre ...
L'auditoire	- Madame - Tous les quatre - Vous - Votre - Vos - Vous
Les déictiques spatiaux.	France, ici, l'hexagone
Les déictiques de temps.	- Ce soir, aujourd'hui (de nos jour), - 19 mars 1962 Entre l'hiver et le - printemps 1962 - tout à l'heure

Tableau 2 : identification et classification des déictiques de discours N°2

Nous constatons à partir de l'analyse des données recueillies du tableau ci-dessus que le président de la république française Emmanuel Macron s'adresse aux Harkis «les combattants d'origine algérienne qui ont aider la France à un moment donné de son histoire» et leurs fils pour les remercier au nom de la France et exprimer une reconnaissance sincère de tout ce qu'ils ont fait pour la mémoire de l'histoire française. Il emploie dans son discours les nominations «*Merci à tous les quatre et à vous, Madame la ministre*», il a nommé les quatre harkis représentants du reste. Puis, il utilise la marque de pluriel pour s'adresser aux autres Harkis «**vous**»

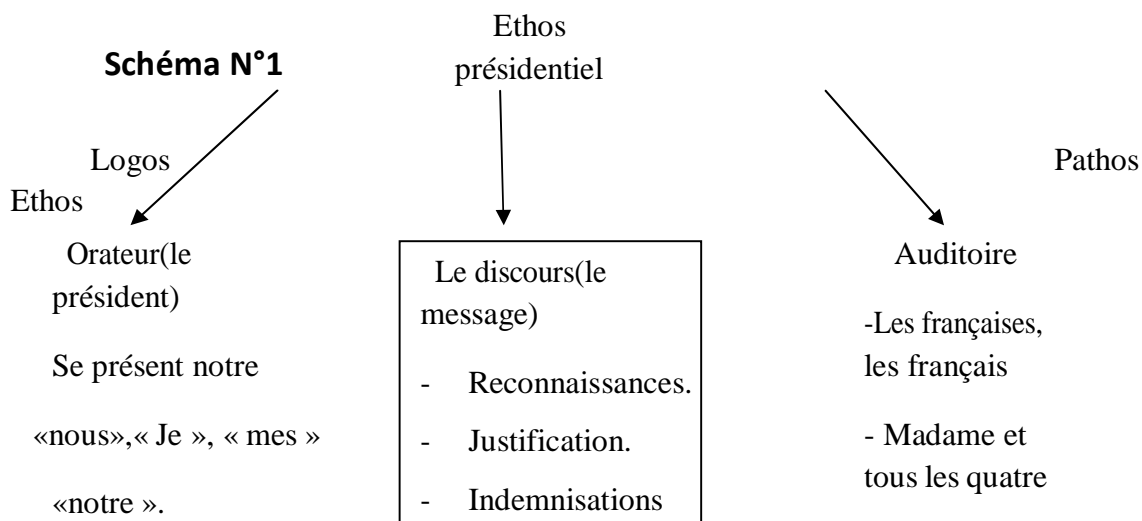
« L'histoire des Harkis est grande et douloureuse. Elle est grande parce que c'est une histoire de soldats, une histoire d'honneur, une histoire de Françaises et de Français et l'histoire des Français. Elle est douloureuse, et vos mots à tous les quatre l'ont montré, parce que c'est l'histoire de déchirures »³

Puis, il passe au jeu de sentiment pour que son discours impacte l'interlocuteur en partageant la souffrance des harkis et leurs situations délicates que ce soit durant la guerre où après les guerres en utilisant le mot déchirure

³ Discours d'Emmanuel Macron pour les HARKIS en 2021

« Déchirure entre deux pays, déchirure avec votre terre natale, déchirure avec vos familles restées en Algérie, vos amis, vos langues, vos cultures et traditions, mais toujours déchirure entre Français». ⁴

Le président Macron emploie les marques de subjectivité «prénoms personnels» afin d'attirer son auditoire et faire passer son message :



Les éléments d'énonciation du discours présidentiel N°2

Marques de subjectivité	Les adjectives	Les adverbes	Les verbes
Exemples tirés du discours.	<ul style="list-style-type: none"> - Sûr - Grande et douloureuse - Irréconciliables - Mal connue - Possible 	<ul style="list-style-type: none"> -Profondément - exactement -forcément - toujours -demain -Aujourd'hui. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne suis pas sûr -Mais ce que je voudrais vous dire ... -je veux que nous puissions...

Schéma N°2 :L'ethos présidentiel du discours N°2.

⁴ Discours d'Emmanuel Macron pour les HARKIS en 2021

Le président Emmanuel Macron utilise les modalités pour exprimer son implication dans le discours par le biais des adjectifs, adverbes et temps verbaux notamment le conditionnel. Cette subjectivité sert beaucoup **le pathos** ; stratégie argumentaire basée sur les sentiments de l'interlocuteur « *votre histoire, c'est la nôtre et elle est désormais bien établie. Elle a été dite, écrite par vous-mêmes, par les témoins, par les historiens* »⁵

Les actes de langage	Acte locutoire.	Acte illocutoire.	Acte perlocutoire.
Exemples	-c'est une histoire de soldats, une histoire d'honneur, une histoire de françaises et de français et l'histoire des Français.	-Les Harkis ont été, ont toujours été et sont des Français, par le sang versé, les combats choisis.	-c'est l'honneur de la France de reconnaître et de réparer ses manquements, d'accompagner et de soutenir ceux qui l'ont défendu :
	-Votre histoire, c'est la nôtre et elle est désormais bien établie. Elle a été dite, écrite par vous-mêmes, par les témoins, par les historiens.	-réceptions symboliques des harkis dans une salle pour les honorer	-le président s'adresse aux harkis en reconnaissant leurs sacrifices pour la mémoire de la France et demandant pardon au nom de la république. il accorde des promesses et indemnités

Tableau 3 : subjectivité des langages dans le discours N° 2

⁵ Discours d'Emmanuel Macron pour les HARKIS 2021

III.5. L'analyse de l'implicite

a) Les présupposés dans le discours des gilets jaunes :

Énoncés	Présupposés
1. «Quand la violence se déchaîne, la liberté cesse. C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner	- Il demande aux gilets jaunes : arrêtez la violence
2. «Nous avons tous vu le jeu des opportunistes qui ont essayé de profiter des colères sincères pour les dévoyer. Nous avons tous vu les irresponsables politiques dont le seul projet était de bousculer la République	- l'opposition profite de la colère du peuple pour attaquer le gouvernement.
3. «Ce fut d'abord la colère contre une taxe et le Premier ministre a apporté une réponse en annulant et en supprimant toutes les augmentations prévues pour le début d'année prochaine mais cette colère est plus profonde, je la ressens comme juste à bien des égards. Elle peut être notre chance.	- La décision d'augmenter le taux d'impôt est précipitée
4. «. Sans doute n'avons-nous pas su depuis un an et demi y apporter une réponse suffisamment rapide et forte. Je prends ma part de cette responsabilité»	- Le peuple français précipite trop la réforme - La réforme a besoin de temps et j'essaie de la mettre en œuvre très tôt
5.« Nous sommes à la tâche et je reviendrai m'exprimer devant vous pour vous rendre compte. Mon seul souci, c'est vous ; mon seul combat, c'est pour vous.»	- Une promesse ferme de réforme - -affirmation de la promesse de prendre en charges les préoccupations des gilets jaunes

b) Les présupposés dans le discours des Harkis :

Énoncés	Présupposés
<p>1. « L’histoire des Harkis est grande et douloureuse. Elle est grande parce que c’est une histoire de soldats, une histoire d’honneur, une histoire de Françaises et de Français et l’histoire des Français. Elle est douloureuse, et vos mots à tous les quatre l’ont montré, parce que c’est l’histoire de déchirures</p>	<p>- merci d’avoir été là pour la France</p>
<p>2. « Votre histoire, c’est la nôtre et elle est désormais bien établie. Elle a été dite, écrite par vous-mêmes, par les témoins, par les historiens, mais elle reste trop mal connue des Français. C’est pourquoi j’ai fixé ce rendez-vous</p>	<p>- vous avez le même statut que les vrais français</p>
<p>3. «J’assume pleinement que la France reconnaisse la multitude de ces mémoires et de ces destins avec cette guerre. Ces histoires sont parallèles. Elles sont parfois irréconciliables.</p>	<p>- Il reconnaît les pratiques colonisatrices de la France en Algérie</p>
<p>4. «que soient les raisons de leur engagement sous notre drapeau, les Harkis ont prêté leurs forces, ont versé leur sang, ont donné leur vie pour la France, entre 1914 et 1918, 39 et 45, 54 et 62.»</p>	<p>- L’action d’engagement au profit de la France par les harkis n’était pas un acte patriotique</p>
<p>5.« c’est l’honneur de la France de reconnaître et de réparer ses manquements, d’accompagner et de soutenir ceux qui l’ont défendu, d’accorder la vérité et la gratitude de la République française à ses enfants qui l’ont servi et qui ont souffert.</p>	<p>- Les Harkis souffrent et la France doit les aider</p>

Suite aux présupposés relevés nous avons observé qu'Emmanuel Macron fait recours aux présupposés en répétant généralement les mêmes éléments lexicaux qui permettent aux auditeurs la déduction de ce qui est présupposé.

Puisqu'il s'agit de discours d'un chef d'État, le politicien utilise le même vocabulaire en montrant à ses auditeurs la non-fiabilité du système en exercice et ce qui doit être réformé ou écarté complètement, par le fort emploi des deux verbes de modalité "devoir" et "falloir" qui expriment l'obligation et la nécessité. Ce qui permet de présenter la situation ou l'état présent par rapport à ce qu'il doit ou ce qu'il faut être.

Synthèse

En analysant les deux discours d'Emmanuel Macron «discours adressé aux gilets jaunes 2018 et un autre adressé aux harkis 2021», nous avons mis en lumière une analyse pragmatico-énonciative en employant les procédés ci-après :

- Les marques de la situation d'énonciation « vous, votre... » et les nominations : français, française, mesdames, madame la ministre, messieurs...
- Les stratégies argumentatives : ethos, pathos et logos.
- Les déictiques : je, me, notre, nos...

Durant l'analyse nous avons souligné une partie des indicateurs de subjectivité extraits des deux discours et nous avons montré l'importance de la subjectivité comme stratégie argumentative dans la persuasion en mettant l'accent sur les sentiments de l'auditeur.

Dans les deux discours d'Emmanuel Macron les trois stratégies argumentatives « pathos, logos, ethos » sont présentes mais l'orateur a mis l'accent sur le pathos.

En effet, Emmanuel Macron, gagne l'accord de son auditoire pour dévaloriser ses opposants. Donc, l'emploi des sous-entendus comme stratégie discursive est une nécessité pour gagner le débat discursif.

Nous pouvons conclure que cet orateur recourt à l'implicite dans but de :

- Mettre son auditoire dans une situation de complicité Maingueneau, à « (...) aiguïser davantage la curiosité de son interlocuteur pour l'amener à partager avec lui ce plaisir qui consiste à décoder(...)»(2010:209).
- La déduction de son public (à travers l'éthos, le pathos)
- Manipuler et persuader le public
- Dans ce cas, le sous-entendu joue un rôle défensif.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'objectif principal de tout discours politique est de convaincre et persuader l'auditoire. Ainsi, les hommes politiques essayent, en tenant leurs discours, d'exercer une influence sur les convictions de leurs auditeurs en se servant de procédés divers et des éléments constituant leurs énoncés produits, *in situ*, ce qui va pratiquement contribuer à transmettre le message de la manière qu'ils veulent.

A travers cette recherche, nous avons essayé de comprendre la construction et le fonctionnement du discours politique du président français Emmanuel Macron. Pour autant, nous avons adopté une approche pragmatico-énonciative pour l'appréhension de ses deux discours produits dans deux contextes différents constituant notre corpus d'analyse: le premier est un discours prononcé pour faire face aux violences et revendications des gilets jaunes en 2018 et le second est un discours tenu lors d'une réception pour honorer les Harkis en 2021.

La problématique de notre recherche est centrée autour de la construction et du fonctionnement du discours politique d'Emmanuel Macron tenu pour persuader son auditoire. Ainsi, nous avons été amenés à formuler une hypothèse selon laquelle le président français utiliserait, dans ses discours politiques, un ensemble de formes stylistiques, énonciatives et rhétoriques dans le dessein de persuader son auditoire.

Ainsi, le discours produit et transmis au peuple français véhicule un sens dénoté, implicite et caché qui impose aux auditeurs de coopérer afin de bien appréhender la signification et pour que le message soit bien compris.

Notre analyse a donné les résultats suivants :

- Le contenu de discours : le thème abordé et l'explication des situations politiques sociales et économiques.
- La situation d'énonciation :
- Le pronom personnel « je » pour énoncer qu'il est un citoyen partageant les soucis de tous les français (ethos personnel).

- Le pronom « nous » pour renvoyer au statut officiel pour affirmer qu'il est président et il assume toutes les responsabilités pour la nation française (ethos présidentiel).
- Le pronom « vous » pour viser le grand public (françaises, français, gilets jaunes..)
- Logos : appel à la raison.
- Pathos : appel aux sentiments.
- L'implicite : sens connoté.
- Stratégies argumentatives : la promesse, la justification, les décisions,...

En somme, nous pouvons confirmer l'hypothèse émise au début de la présente recherche et avancer que par le biais des stratégies argumentatives et l'implication de la subjectivité et de l'implicite comme procédés rhétoriques, Emmanuel Macron a réussi ses discours.

Les capacités et la souplesse stylistique du président Macron lui permettent d'accrocher un deuxième mandat successif en arrivant à convaincre les français de voter pour son élection.

Bibliographie

Bibliographie

AMOSSY, R., 2012, *L'argumentation dans le discours*, Paris.

BENVENIST, E. Red 2004, *Problème de linguistique générale*, Paris.

KERBAT-ORECCHIONI, C., 2012, *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris.

KERBAT-ORICCHIONI, C., 2008, *Les actes du langage dans le discours*. Armand Colin.

KERBAT-ORICCHIONI, C., 1997, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.

KRIEG-PLANQUE, A., 2009, *La notion de formule en l'analyse du discours*. Franche-Comté.

MAINGUENEAU, D., *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Nathan, Paris.

MAINGUENEAU, D., 1987, *Nouvelles tendances de l'analyse du discours*, Hachette, Paris.

MAINGUENEAU, D., 1991, *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris.

SARFATI, G.-E., 2007, *Éléments d'analyse du discours*. Nathan, Paris.

Dictionnaire

DUCROT, O et *al.*, 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, seuil, Paris.

Sitographie

Kerbrat-Orecchioni, C., 1992, « Les interactions verbales : tome 1 », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 18 | document 6, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 27 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3113> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3113>

- Discours d'Emmanuel Macron pour les gilets jaunes 2018
- Discours d'Emmanuel Macron pour les HARKIS 2021

Table des matières

Table des matières

Introduction générale 06

Chapitre I
Le discours politique

Introduction 10

I.1 La notion du «mot» en politique et ses enjeux réels 10

I.2 Les enjeux sociaux en politique du lexique 10

I.3 L'implicite et le sous-entendu dans le discours 11

I.3.1 L'implicite 11

I.3.2 Les sous-entendus 11

I.4 La valeur persuasive des sous-entendus dans le discours politique 12

I.5 La notion de flou et d'équivoque dans le discours politique 12

I.6 Le pronom personnel «nous» et l'utilisation du «on» en politique 12

I.7 Le pronom démonstratif «ça» 13

I.8 Code de communication du personnage politique 13

I.8.1 L'appel aux émotions 13

I.8.2 L'attaque personnelle ou argument ad hominem 14

I.8.3 L'appel à l'autorité 14

I.8.4 Le recours aux préjugés 15

I.8.5 La fausse attribution 15

I.8.6 L'argument ad novitum 15

I.8.7 L'argument ad antiquitatem 16

I.8.8 L'argument dit strawman 16

I.8.9 L'argument de la pente fatale 16

I.8.10 L'argument dit d'excès de volonté et d'humour 16

Conclusion 1

Chapitre 2

Énonciation et subjectivité dans le discours

Introduction.....	19
II.1 Définition de l'énonciation.....	19
II.1.1. Énonciation vs énoncé.....	21
II.2. La notion de subjectivité et les indices linguistiques de subjectivité.....	21
II.2.1 Embrayeurs et / ou déictiques.....	22
II.2.1.1. Les indices des personnes.....	23
• La personne.....	23
II.2.1.3. Le temps.....	25
II.3 La modalisation.....	25
II.3.1 Modalisateur et subjectivité.....	26
II.4. Les modalités.....	27
Conclusion.....	28

Chapitre III

Analyse du corpus

Introduction.....	30
III.1. Méthodologie de recherche.....	30
III.2. Description du corpus.....	30
▪ Le discours présidentiel N°1.....	31
▪ Le discours présidentiel N°2.....	31
III.3. Méthode d'analyse.....	31
III.4. L'analyse.....	32
a. Le discours présidentiel N°1.....	32
b. Le discours présidentiel N°2.....	35
III.5 L'analyse de l'implicite.....	39
a. Les présupposés dans le discours des gilets jaunes.....	39
b. Les présupposés dans le discours des Harkis.....	40
Synthèse.....	41

Table des matières

Conclusion générale.....	43
Bibliographie.....	46
Table des matières	49
Annexes.....	53

Annexes

Corpus : Deux discours politiques d'Emmanuel Macron.

1. Le discours d'Emmanuel Macron face aux « gilets jaunes »

« Françaises, Français, nous voilà ensemble au rendez-vous de notre pays et de notre avenir. Les événements de ces dernières semaines dans l'Hexagone et outremer ont profondément troublé la Nation. Ils ont mêlé des revendications légitimes et un enchaînement de violences inadmissibles et je veux vous le dire d'emblée : ces violences ne bénéficieront d'aucune indulgence.

Nous avons tous vu le jeu des opportunistes qui ont essayé de profiter des colères sincères pour les dévoyer. Nous avons tous vu les irresponsables politiques dont le seul projet était de bousculer la République, cherchant le désordre et l'anarchie. Aucune colère ne justifie qu'on s'attaque à un policier, à un gendarme, qu'on dégrade un commerce ou des bâtiments publics. Notre liberté n'existe que parce que chacun peut exprimer ses opinions, que d'autres peuvent ne pas les partager sans que personne n'ait à avoir peur de ces désaccords.

Quand la violence se déchaîne, la liberté cesse. C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner. Nous y mettrons tous les moyens car rien ne se construira de durable tant qu'on aura des craintes pour la paix civile. J'ai donné en ce sens au gouvernement les instructions les plus rigoureuses.

Mais au début de tout cela, je n'oublie pas qu'il y a une colère, une indignation et cette indignation, beaucoup d'entre nous, beaucoup de Français peuvent la partager et celle-là, je ne veux pas la réduire aux comportements inacceptables que je viens dénoncer.

Ce fut d'abord la colère contre une taxe et le Premier ministre a apporté une réponse en annulant et en supprimant toutes les augmentations prévues pour le début d'année prochaine mais cette colère est plus profonde, je la ressens comme juste à bien des égards. Elle peut être notre chance.

C'est celle du couple de salariés qui ne finit pas le mois et se lève chaque jour tôt et revient tard pour aller travailler loin.

C'est celle de la mère de famille célibataire, veuve ou divorcée, qui ne vit même plus, qui n'a pas les moyens de faire garder les enfants et d'améliorer ses fins de mois et n'a plus d'espoir. Je les ai vues, ces femmes de courage pour la première fois disant cette détresse sur tant de ronds-points !

C'est celle des retraités modestes qui ont contribué toute leur vie et souvent aident à la fois parents et enfants et ne s'en sortent pas.

C'est celle des plus fragiles, des personnes en situation de handicap dont la place dans la société n'est pas encore assez reconnue. Leur détresse ne date pas d'hier mais nous avons fini lâchement par nous y habituer et au fond, tout se passait comme s'ils étaient oubliés, effacés.

Ce sont quarante années de malaise qui ressurgissent : malaise des travailleurs qui ne s'y retrouvent plus ; malaise des territoires, villages comme quartiers où on voit les services publics se réduire et le cadre de vie disparaître ; malaise démocratique où se développe le sentiment de ne pas être entendu ; malaise face aux changements de notre société, à une laïcité bousculée et devant des modes de vie qui créent des barrières, de la distance.

Cela vient de très loin mais c'est là maintenant.

Sans doute n'avons-nous pas su depuis un an et demi y apporter une réponse suffisamment rapide et forte. Je prends ma part de cette responsabilité. Il a pu m'arriver de vous donner le sentiment que ce n'était pas mon souci, que j'avais d'autres priorités. Je sais aussi qu'il m'est arrivé de blesser certains d'entre vous par mes propos. Je veux ce soir être très clair avec vous. Si je me suis battu pour bousculer le système politique en place, les habitudes, les hypocrisies, c'est précisément parce que je crois plus que tout dans notre pays et que je l'aime et ma légitimité, je ne la tire d'aucun titre, d'aucun parti, d'aucune coterie ; je ne la tire que de vous, de nul autre.

Nombre d'autres pays traversent ce mal vivre qui est le nôtre mais je crois profondément que nous pouvons trouver une voie pour en sortir tous ensemble.

Je le veux pour la France parce que c'est notre vocation au travers de l'Histoire d'ouvrir ainsi des chemins jamais explorés pour nous-mêmes et pour le monde. Je le veux pour nous tous Français parce qu'un peuple qui se divise à ce point, qui ne respecte plus ses lois et l'amitié qui doit l'unir est un peuple qui court à sa perte.

Je le veux aussi parce que c'est en pressentant cette crise que je me suis présenté à votre suffrage pour réconcilier et entraîner et que je n'ai pas oublié cet engagement et cette nécessité.

C'est d'abord l'état d'urgence économique et sociale que je veux décréter aujourd'hui. Nous voulons bâtir une France du mérite, du travail, une France où nos enfants vivront mieux que nous. Cela ne peut se faire que par une meilleure école, des universités, de l'apprentissage et des formations qui apprennent aux plus jeunes et aux moins jeunes ce qu'il faut pour vivre libre et travailler.

L'investissement dans la Nation, dans l'école et la formation est inédit et je le confirme.

Nous voulons une France où l'on peut vivre dignement de son travail ? Sur ce point, nous sommes allés trop lentement. Je veux intervenir vite et concrètement sur ce sujet. Je demande au gouvernement et au Parlement de faire le nécessaire afin qu'on puisse vivre mieux de son travail dès le début de l'année prochaine. Le salaire d'un travailleur au SMIC augmentera de 100 euros par mois dès 2019 sans qu'il en coûte un euro de plus pour l'employeur.

Je veux renouer avec une idée juste : que le surcroît de travail accepté constitue un surcroît de revenu ; les heures supplémentaires seront versées sans impôts ni charges dès 2019. Et je veux qu'une vraie amélioration soit tout de suite perceptible ; c'est pourquoi je demanderai à tous les employeurs qui le peuvent, de verser une prime de fin d'année à leurs employés et cette prime n'aura à acquitter ni impôt ni charge.

Les retraités constituent une partie précieuse de notre Nation. Pour ceux qui touchent moins de 2.000 euros par mois, nous annulerons en 2019 la hausse

de

CSG subie cette année ; l'effort qui leur a été demandé, était trop important et il n'était pas juste. Dès demain, le Premier ministre présentera l'ensemble de ces décisions aux parlementaires.

Mais nous ne devons pas nous arrêter là. J'ai besoin que nos grandes entreprises, nos concitoyens les plus fortunés, aident la Nation à réussir ; je les réunirai et prendrai des décisions en ce sens dès cette semaine. Je sais que certains voudraient dans ce contexte que je revienne sur la réforme de l'impôt sur la fortune mais pendant près de 40 ans, il a existé ; vivions-nous mieux durant cette période ? Les plus riches partaient et notre pays s'affaiblissait. Conformément aux engagements pris devant vous, cet impôt a été supprimé pour ceux qui investissent dans notre économie et donc aident à créer des emplois ; et il a été maintenu au contraire pour ceux qui ont une fortune immobilière.

Revenir en arrière nous affaiblirait alors même que nous sommes en train de recréer des emplois dans tous les secteurs. Cependant, le gouvernement et le Parlement devront aller plus loin pour mettre fin aux avantages indus et aux évasions fiscales. Le dirigeant d'une entreprise française doit payer ses impôts en France et les grandes entreprises qui y font des profits doivent y payer l'impôt, c'est la simple justice.

Vous le voyez, nous répondrons à l'urgence économique et sociale par des mesures fortes, par des baisses d'impôts plus rapides, par une meilleure maîtrise des dépenses plutôt que par des reculs.

J'entends que le gouvernement poursuive l'ambition des transformations de notre pays que le peuple a choisie il y a maintenant 18 mois ; nous avons devant nous à conduire une réforme profonde de l'État, de l'indemnisation du chômage et des retraites. Elles sont indispensables. Nous voulons des règles plus justes, plus simples, plus claires et qui récompensent ceux qui travaillent.

Mais aujourd'hui, c'est aussi avec notre projet collectif que nous devons renouer. Pour la France et pour l'Europe. C'est pourquoi le débat national

annoncé doit être beaucoup plus large. Pour cela, nous devons avant toute chose, assumer tous ensemble tous nos devoirs. Le devoir de produire pour pouvoir redistribuer, le devoir d'apprendre pour être un citoyen libre, le devoir de changer pour tenir compte de l'urgence de notre dette climatique et budgétaire.

Pour réussir, nous devons nous rassembler et aborder ensemble toutes les questions essentielles à la Nation. Je veux que soient posées les questions qui touchent à la représentation ; la possibilité de voir les courants d'opinion mieux entendus dans leur diversité, une loi électorale plus juste, la prise en compte du vote blanc et même que soient admis à participer au débat des citoyens n'appartenant pas à des partis. Je veux que soit posée la question de l'équilibre de notre fiscalité pour qu'elle permette à la fois la justice et l'efficacité du pays. Je veux que soit posée la question de notre quotidien pour faire face aux changements climatiques : se loger, se déplacer, se chauffer. Et les bonnes solutions émergeront aussi du terrain. Je veux que soit posée la question de l'organisation de l'État, de la manière dont il est gouverné et administré depuis Paris, sans doute trop centralisé depuis des décennies. Et la question du service public dans tous nos territoires.

Je veux aussi que nous mettions d'accord la Nation avec elle-même sur ce qu'est son identité profonde, que nous abordions la question de l'immigration. Il nous faut l'affronter.

Ces changements de fond qui demandent une réflexion profonde et partagée, imposent un débat sans précédent. Il devra se dérouler au niveau national dans nos institutions, chacun y aura sa part : gouvernement, assemblées, partenaires sociaux et associatifs ; vous y aurez votre part. Je veux en assurer moi-même la coordination, en recevoir les avis, prendre ainsi le pouls vivant de notre pays.

Mais un tel débat n'est pas seulement affaire de représentants institutionnels ; il doit se dérouler aussi partout sur le terrain et il est des interlocuteurs naturels, des citoyens qui doivent en recevoir les demandes et s'en faire les relais : ce sont

les maires ; ils portent la République sur le terrain. C'est pourquoi je rencontrerai moi-même les maires de France, région par région, pour bâtir le socle de notre nouveau contrat pour la Nation.

Nous ne reprendrons pas le cours normal de nos vies, comme trop souvent par le passé dans des crises semblables, sans que rien n'ait été vraiment compris et sans que rien n'ait changé. Nous sommes à un moment historique pour notre pays : par le dialogue, le respect, l'engagement, nous réussirons.

Nous sommes à la tâche et je reviendrai m'exprimer devant vous pour vous rendre compte.

Mon seul souci, c'est vous ; mon seul combat, c'est pour vous. Notre seule bataille, c'est pour la France.

Vive la République, vive la France. »

2. Discours du président de la république à l'occasion de la réception consacrée à la mémoire des harkis :

Merci à tous les quatre et à vous, Madame la ministre.

Je ne suis pas sûr que ce que je veux dire soit exactement un hommage aux Harkis. Donc, je vais retirer cette plaque. Vous avez rendu hommage vous-mêmes, à vos pères, vos frères. Je vais essayer qu'ensemble, on passe une étape collective. Donc à dessein, je vais enlever cette plaque. Et si j'ai voulu que vous soyez tous et toutes ici réunis, c'est justement parce que je suis convaincu que cette page de notre histoire vaut mieux qu'un hommage, un jour chaque année, qui lui est réservé.

Madame la Ministre, merci beaucoup pour votre travail et vos mots aujourd'hui,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

Mesdames Messieurs les Élus,

Messieurs les Officiers généraux,

Madame la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,

Mesdames et Messieurs les Présidents de fondations et associations mémorielles ou

d'entraide, Mesdames et Messieurs les Universitaires, Historiens et Experts, cher Benjamin en particulier, Mesdames et Messieurs,

L'histoire des Harkis est grande et douloureuse. Elle est grande parce que c'est une histoire de soldats, une histoire d'honneur, une histoire de Françaises et de Français et l'histoire des Français. Elle est douloureuse, et vos mots à tous les quatre l'ont montré, parce que c'est l'histoire de déchirures. Déchirure entre deux pays, déchirure avec votre terre natale, déchirure avec vos familles restées en Algérie, vos amis, vos langues, vos cultures et traditions, mais toujours déchirure entre Français. C'est la tragédie d'une fidélité bafouée plusieurs fois par les massacres en Algérie, par l'exclusion en France, puis par le déni et refus de reconnaissance.

Votre histoire, c'est la nôtre et elle est désormais bien établie. Elle a été dite, écrite par vous-mêmes, par les témoins, par les historiens, mais elle reste trop mal connue des Français. C'est pourquoi j'ai fixé ce rendez-vous. Ce n'est pas un rendez-vous avec les Harkis, c'est un rendez-vous avec la vérité, avec la France, avec une part de nous. Je le dis aujourd'hui, avant la journée du 25 septembre, parce que je sais combien ce que nous sommes en train de nous dire va réveiller de débats multiples édictant notre histoire avec la guerre d'Algérie.

J'assume pleinement que la France reconnaisse la multitude de ces mémoires et de ces destins avec cette guerre. Ces histoires sont parallèles. Elles sont parfois irréconciliables. Elles sont pour certaines incomparables les unes entre les autres. Il nous faut les assumer tous et reconnaître chacune pour pouvoir avancer et vivre ensemble. Je ne jugerai pas devant vous aujourd'hui le choix des dirigeants d'alors, ce n'est pas le rôle d'un président de la République. C'est le rôle des historiens et c'est leur rôle de pouvoir le faire librement. Et je ne sais pas dire ce que j'aurais fait à leur place. Cette guerre d'indépendance pour les uns, civile pour les autres, a bousculé en profondeur notre pays et tant et tant de générations. Il s'est passé alors, entre Françaises et Français, ce décret, entre Athènes et Sparte, celui du silence et du devoir d'oubli pour pouvoir simplement continuer de vivre ensemble, ne plus dire, refuser de se souvenir, d'ouvrir chaque sujet. Vos histoires que vous avez rappelées et vos colères qui s'expriment et continuent de s'exprimer disent combien ces moments, aujourd'hui, nous devons avoir le courage de les rouvrir, de dire et d'assumer, mais sans que cela enlève quoi que ce soit aux autres mémoires, et sans que cela nous conduise à devoir comparer les destins ou avoir un système

d'équivalence. Mais chacun doit maintenant savoir s'écouter, reconnaître et donner une place, la place qui lui revient, à chaque mémoire dans la vie de notre nation.

Vos aïeux avaient servi la France pendant la Première Guerre mondiale. Vos grands pères et vos pères l'avaient servi pendant la Seconde. Vous, ici, parmi nous, cher Serge, ou vos pères, l'ont servi durant la guerre d'Algérie. Et quelles que soient les raisons de leur engagement sous notre drapeau, les Harkis ont prêté leurs forces, ont versé leur sang, ont donné leur vie pour la France, entre 1914 et 1918, 39 et 45, 54 et 62. Ils furent près de 200 000 à porter nos couleurs. Ils étaient interprètes, éclaireurs, pisteurs, guerriers, montaient la garde, tenaient des positions, sécurisaient des points stratégiques, parfois des villages entiers ou des espaces immenses. Ils combattaient. Dans l'Atlas, dans les Aurès, en Kabylie, en ville comme à la campagne, partout en Algérie, les Harkis ont rendu des services éminents à la France. Ils ont servi la France. Ils ont tout risqué, leurs biens, leurs vies, celles de leurs familles, et beaucoup ont tout perdu. La France a des devoirs à l'égard de ceux qui la servent et la défendent.

Les Harkis ont été, ont toujours été et sont des Français, par le sang versé, les combats choisis et leur naissance, à chaque fois. Or, après la guerre d'Algérie, la France a manqué à ses devoirs envers les Harkis, leurs femmes, leurs enfants. Le 19 mars 1962, c'était la fin des combats, le soulagement pour beaucoup, l'angoisse pour tant d'autres, le début du calvaire pour les Harkis, la cruauté des représailles, l'exil ou la mort. La plupart n'eurent pas le choix, même s'il est des officiers qui ont tenu leur serment de fidélité à l'égard de leurs hommes. Ce fut le cas du Général François MEYER que j'élève aujourd'hui à la dignité de Grand'croix de la Légion d'honneur, qui désobéit afin de faire embarquer pour la France des dizaines d'hommes et de familles. Du lieutenant Yves DURAND, qui accompagna sa Harka jusqu'à Ongles dans les Alpes-de-Haute-Provence, ou d'André WURMSER, qui défendit les Harkis toute sa vie. J'adresse le salut de la France à ces hommes lucides et fidèles. Ils eurent la grandeur d'âme et la bonté de cœur qui manqua alors à notre pays.

Entre l'hiver et le printemps 1962, la France, elle, a tergiversé pour ouvrir ses portes aux Harkis avec un premier oui pour une poignée d'entre eux, une dizaine de milliers, puis un refus par peur d'infiltration terroriste d'un bord ou de l'autre, avec interdiction à quiconque de les aider. Enfin, et c'est l'honneur de Georges POMPIDOU, la décision formelle de les accueillir. Il ne s'agit pas ici, comme je le disais, de juger les

décideurs d'alors. Ça n'est pas mon rôle. C'est le travail de mémoire et d'histoire, des universitaires et des historiens. Mais les faits sont là. Têtus, cruels. Cet accueil ne fut pas digne et la moitié des Harkis rapatriés fut reléguée, parfois des années, dans des camps et des hameaux de forestage. Il y eut même des familles de Harkis parqués dans des prisons, oui, des prisons. Ils avaient dû quitter une terre qui était la leur et celle de leurs ancêtres, la terre qui abritait leurs maisons, leurs biens, leurs traditions, la terre où ils avaient construit leur vie et forgé leur espérance parce qu'ils avaient porté les armes de la France. Et voilà qu'ils trouvaient dans ce pays qu'ils avaient servis, notre pays, leurs pays, non pas un asile, mais un carcan, non pas l'hospitalité, mais l'hostilité. Les barreaux et les barbelés, les couvre-feux, le rationnement, le froid, la faim, la promiscuité, la maladie, l'exclusion, l'arbitraire et le racisme, au mépris de toutes les valeurs qui fondent la France, au mépris du droit, au mépris de toute justice. Les portes de l'école de la République fermées à leurs enfants, à vos enfants, à vous, au mépris de l'avenir. Ce dont je parle, étaient les années 1960 et 1970 et c'était en France. Ce fut le terrible sort des Harkis : exclus, assujettis, empêchés, français, toujours bannis de leur sol natal, bafoués sur leur sol d'accueil.

Pour vous et pour vos familles, ce fut un abandon, un abandon de la République française reconnue depuis 2001, vous l'avez rappelé un instant, et jusqu'aux responsabilités reconnues en septembre 2016. Tous mes prédécesseurs se sont exprimés depuis 2001 sur ce sujet. Et je vous le dis pour la France, la France des Lumières et des droits de l'Homme, ce fut pire. Un manquement à elle-même, à ce qu'elle veut être, à ce qu'elle doit être. Oui, en privant les Anciens combattants, leurs femmes, leurs enfants de leurs libertés fondamentales, en n'offrant pas à leurs enfants la même éducation qu'à tous les jeunes Français, en ne voulant pas reconnaître, malgré vos combats, malgré le travail d'Histoire et tant de lettres dictées. La France leur a lâché la main et leur a tourné le dos. Face à ceux qui l'avaient loyalement servi, notre pays n'a été fidèle ni à son Histoire ni à ses valeurs.

C'est pourquoi aujourd'hui, au nom de la France, je dis aux Harkis et à leurs enfants, à voix haute et solennelle, que la République a alors contracté à leur égard une dette. Aux combattants, je veux dire notre reconnaissance. Nous n'oublierons pas. Aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni, je demande pardon, nous n'oublierons pas.

Depuis, la République s'est ressaisie, elle a reconnu les sacrifices consentis et les souffrances infligées. Le temps des non-dits, le temps du déni étaient révolus. La France s'est engagée au côté des Harkis sur la voie de la vérité et de la justice ; elle a agi, voté des lois, aidé, soutenu, entamé un travail de mémoire que nous avons intensifié ces dernières années. Elle honore les Harkis et leurs enfants, leur histoire, leur résilience, leur combat.

Et aujourd'hui encore, je remettrai dans quelques instants les insignes de nos ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite à Monsieur Salah ABDLEKRIM, qui a versé son sang pour la France et qui a été cité deux fois au combat, à Madame Bornia TARALL, fille de Harkis qui s'est engagée sans relâche pour la diversité, l'égalité des chances et l'identité.

Il s'agit désormais de réparer autant qu'il est possible ces déchirures : déchirures de l'histoire, que vous portez dans votre chair. Le souvenir des Harkis, l'honneur des Harkis doit être gravé dans la mémoire nationale. Cette histoire, nous la racontons, nous l'enseignons, et nous continuerons d'en panser les plaies tant qu'elles ne seront pas refermées, par des paroles de vérité, des gestes de mémoire et des actes de justice.

C'est pourquoi le Gouvernement portera, avant la fin de l'année, un projet visant à inscrire dans le marbre de nos lois la reconnaissance et la réparation à l'égard des Harkis. Je m'y engage. Cette loi n'aura pas vocation à dire ce qu'est l'histoire ou la vérité, parce que je crois profondément que ce n'est pas le rôle d'une loi, c'est le travail des historiens, une fois encore.

Je vous entends depuis tout à l'heure, Madame, parler à voix haute, y compris quand celles et ceux qui défendent vos causes sont là. Et c'est pour cela aussi... Je sais que les colères sont irréconciliables, mais si vous m'autorisez... Madame, ce que ce je veux vous dire... Mais vous êtes là. Mais je sais. Mais ce dont nous parlons aujourd'hui ...Mais dans ce que vous exprimez, Madame, ce qu'exprime Monsieur. Oui, mais je ne fais pas de promesses en l'air, mais il y a quelque chose. Venez, venez. Non, asseyez-vous. Ce que je voudrais vous faire comprendre, c'est que, y compris entre vous, ce que vous avez... Mais je sais. Vous êtes là, Madame, et je suis là devant vous. Ce que je voudrais vous faire comprendre, à vous, parce que je vous entends depuis tout à l'heure, madame, vous vous exprimez à chaque fois que l'un de vos collègues s'expriment. Vous ne m'écoutez pas tellement et vous dites

votre colère. Et je vous connais aussi. Mais oui, mais je peux. Je vais finir et je le fais avec beaucoup d'affection et beaucoup de respect. Mais ce que je voudrais vous dire ...

Ce qu'il s'est passé et que nous décrivons depuis tout à l'heure qui a été dit que j'essaie d'exprimer avec les mots qui sont les miens, c'est la singularité de ce que vous avez vécu dans l'histoire de France et de la République. Mais cette singularité, elle a été aussi marquée par des divisions profondes. Et le fait, cela m'a frappé à chaque fois que je suis allé au contact de vous sur le terrain, le fait que vous ne vous reconnaissez pas les uns les autres dans vos combats. Mais ce faisant, je le dis très sincèrement et c'est vrai de tous les combats mémoriels qui ont été menés par plusieurs qui sont là et qui portent aussi d'autres mémoires, d'autres combats d'oubliés. Chaque histoire est singulière. Ce que vous décrivez, madame, et qui est bouleversant est singulier. Mais est-ce plus respectable... Non, mais, est-ce plus respectable, plus important, plus fort, plus juste que la douleur de votre voisin de devant ou que celle de Serge CAREL, qui s'est battu et a été abandonné sur le terrain, que d'autres pour justifier de crier plus fort ? Pas forcément. Votre force est aussi dans le respect des mémoires des uns des autres. Et donc, ce que je voudrais vous faire aussi toucher du doigt, c'est qu'il y a quelque chose d'épuisant pour certains qui mènent vos propres combats et vous défendent de considérer que plus fort que la reconnaissance ou le chemin que nous faisons ensemble et qui ne répare pas ce qui s'est passé et qui ne pourra pas le réparer. Il y a aussi la capacité, à un moment donné, d'essayer d'accepter collectivement que la colère se projette en goût de l'avenir. Il n'y a aucun mot qui réparera vos brûlures et ce que vous avez vécu. Mais il n'y a aucun, madame, vous avez raison. Mais il y a par contre, je ne pourrai rien y faire à cela, par des mots, réparer 40 ans, que dis-je, 60 ans de la vie de notre nation. Mais nous devons tous ensemble faire ce chemin, de là où nous sommes, avec les injustices subies pour essayer de réconcilier et d'avancer et donc pour poursuivre. Je disais que nous porterons, le Gouvernement portera, et madame la Ministre en orchestrera les travaux avec le travail, et je sais que nos députés et sénateurs qui sont ici présents y œuvreront : un texte de loi de reconnaissance et de réparation.

Je le disais, ce texte n'a pas vocation à dire ce qu'est l'histoire, ce n'est pas le travail d'un texte de loi. Cela fut parfois fait. Je pense que ce n'est pas le rôle d'une loi. Et parce que je ne veux pas non plus qu'on rentre dans une concurrence mémorielle sur

ce sujet. Pourquoi ? Parce que je sais très bien ce que vont me dire les rapatriés, les appelés, nos militaires. Ce n'est pas à une loi de... en quelque sorte venir ici faire le lit de l'histoire, ce n'est pas ça le rôle d'une loi. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a une singularité pour ce qui est des Harkis. C'est l'abandon militaire et c'est ensuite l'abandon et la maltraitance des familles sur notre sol. Ça, c'est une spécificité. Et donc, la reconnaissance de ces deux faits, qui sont des caractéristiques historiquement établies qui sont des singularités de la question harki doivent être mises dans cette loi, et cette loi aura vocation, c'est son objet principal et c'est ce qui justifie un texte de loi, à mettre en place une commission nationale adossée au service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et qui supervisera le processus de recueil de leurs témoignages et de réparation.

Sur ce sujet, je serai clair : il s'agit de réparer d'abord pour la première génération et de pouvoir revaloriser les allocations pour les anciens combattants et leurs veuves, c'est un devoir. Pourquoi ? Parce que, là aussi, ils furent moins bien traités que les autres et c'est un fait établi. Ensuite, il s'agit de recueillir les témoignages et de réparer pour la deuxième génération qui a eu à vivre les camps, qui a eu à vivre les hameaux de forestage ou les foyers dans des conditions de vie indignes et l'absence d'accès à l'école pour les enfants. Et je le dis aussi là de manière très claire : il ne s'agit pas d'établir des réparations pour d'autres qui ont vécu dans d'autres situations parce que les cas sont aussi individuels. Il ne s'agit pas d'établir des réparations pour les générations suivantes ou pour des femmes et des hommes qui n'ont pas eu à vivre les mêmes conditions. Parce que sinon, nous ouvririons des situations qui, là aussi, en quelque sorte, ne seraient pas justes par rapport à ce que la République a eu à connaître. Je touche encore du cœur de la singularité aujourd'hui de ce dont nous parlons. Par contre, je pense que cette commission de réparation a vocation aussi à traiter de la question des enfants et petits-enfants pour leur éducation et leur accès à l'égalité des chances.

Vous l'avez dit, aucune réparation pécuniaire ne réparera ce qu'il s'est passé, il y a des réparations à établir parce qu'en l'espèce il s'agit de la République française. C'est aussi une des singularités de la question Harkis. Ce n'est pas une parenthèse de notre histoire, c'est la République qui a fait tout ça, jusqu'à récemment, et donc elle doit en assumer les conditions de réparation pour celles et ceux qui ont eu à le connaître. Mais nous devons aussi accompagner dans la formation des enfants et des petits-

enfants, les familles qui le souhaitent et aux côtés desquelles nous devons nous trouver.

C'est l'honneur des Harkis que de s'être battus pour la France et de s'être pleinement intégrés dans la communauté nationale par le sang, par le travail, malgré les obstacles et les embûches, en lui apportant les richesses, les talents qui sont les siennes. Une harka, littéralement, c'est un groupe mobile. Le Harki, littéralement, c'est celui qui avance.

Aujourd'hui, les filles et les fils de Harkis sont officiers, sous-officiers, professeurs, historiens, avocats, magistrats, cadres supérieurs, journalistes, diplomates, maires, peintres, écrivains, cinéastes, artisans, commerçants. Ce sont des destins français exemplaires et ils sont notre fierté. Et à cet égard, que l'on m'entende bien ce matin, partout dans le pays, quand on insulte un Harki, on insulte la France.

Pendant des décennies, vous avez vécu dans un pays où ce que vous êtes était une insulte et est encore une insulte dans beaucoup d'endroits de la République. Et pendant des décennies, vous avez quitté un sol où l'obsession des dirigeants jusqu'à aujourd'hui était et est encore de ne pas vous laisser revenir, y compris pour vous recueillir sur la tombe de vos parents et grands-parents.

Il y a quelque chose de l'apatride mémoriel et de justice dans ce qui est la condition des Harkis. C'est ce qui fait cette singularité dans la République. Et c'est aujourd'hui ce que je veux qu'ensemble nous puissions réparer. Nous ne réparons pas chaque destin. Je le mesure, parce qu'il y a quelque chose d'inconsolable dans ce que vous avez pu vivre chacune et chacun d'entre vous. Mais nous avons à rebâtir pour vous même et pour ce qu'est la nation Française, une justice qui redonne à chacun sa place : la juste part de la mémoire, la réparation de ce qui a été subi, et la juste fierté de ce que vous êtes.

C'est pourquoi c'est l'honneur de la France de reconnaître et de réparer ses manquements, d'accompagner et de soutenir ceux qui l'ont défendu, d'accorder la vérité et la gratitude de la République française à ses enfants qui l'ont servi et qui ont souffert. Enfin ! Mais ce chemin, ce parcours de reconnaissance, continuera à prendre du temps, je le sais. Et il nous faudra beaucoup d'humilité, mais par cette loi, je veux que nous puissions écrire un moment qui permettra enfin à des familles, des

enfants, des petits enfants d'être reconnus, restaurés dans leur dignité et fiers d'être ce qu'ils sont, d'être français.

Vive la République et vive la France !

Général François MEYER, au nom de la République française, nous vous élevons à la dignité de Grand'croix de l'Ordre national du mérite.

Monsieur Salah ABDELKRIM, au nom de la République française, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.

Madame Bornia TARALL, au nom de la République française, nous vous faisons Chevalier de l'ordre national du Mérite.

Merci à vous.

Le discours présidentiel N°1

Tableau 1 : délimitation de la situation d'énonciation dans le discours

Tableau 2 : identification et classification des déictiques du discours

Schéma N1 : l'ethos présidentiel du discours

Tableau 3 : Subjectivité des langages dans le discours

Le discours présidentiel N°2

Tableau 1 : délimitation de la situation d'énonciation dans le discours

Tableau 2 : identification et classification des déictiques du discours n2...

Schéma N1 : l'ethos présidentiel du discours

Tableau 3 : Subjectivité des langages dans le discours